A photograph of a young, fluffy lynx cub perched on a weathered, moss-covered tree branch. The cub has light brown fur and small, dark-tipped ears. The background is a soft-focus green forest. A semi-transparent green box with a white border is overlaid on the right side of the image, containing the title text.

**LE CADRE AXÉ
SUR LES RÉSULTATS
EN MATIÈRE DE
BIODIVERSITÉ ET
LES BUTS ET OBJECTIFS
CANADIENS D'ICI 2020**

N° de cat. : CW66-525/2016F-PDF
ISBN : 978-0-660-04251-0

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos: © Thinkstock (pages 1, 6, 7, 10, 12, 13, 14 et 16)
© Tyler Lillico (pages 4 et 11)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016

Also available in English

Canada 



**UN CADRE AXÉ
SUR LES RÉSULTATS
EN MATIÈRE DE
BIODIVERSITÉ
POUR LE CANADA**

LA BIODIVERSITÉ - UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA VIE

La richesse naturelle du Canada fait l'envie de beaucoup de pays et repose sur une longue tradition de conservation et d'utilisation durable. Un élément important de cette richesse est la biodiversité de notre pays – la variété de gènes, d'espèces et d'écosystèmes et les processus écologiques qui leur permettent d'évoluer et de s'adapter à un monde en mutation.

Les Canadiens se soucient de la biodiversité parce qu'elle touche, de manière très directe et personnelle, tant leur vie que leurs moyens de subsistance.

- + Les Canadiens se sont unis pour défendre leurs espaces et espèces spéciaux en danger, parce qu'ils comprennent instinctivement la valeur esthétique, récréative, spirituelle et culturelle de la biodiversité.
- + Ils comprennent également comment les ressources biologiques répondent à leurs besoins fondamentaux de se nourrir et de se loger et créent des emplois pour des millions de personnes dans les secteurs des pêches, de la foresterie, de l'agriculture et du tourisme.

Les Canadiens font peut-être plus difficilement cependant le lien entre la conservation de la biodiversité et beaucoup de choses qu'ils prennent pour acquis :

- + L'air pur, l'eau propre et le sol fertile
- + La régulation du climat et la prévention des inondations et d'autres catastrophes naturelles
- + La protection contre les ravageurs et les maladies
- + Les médicaments délivrés sur ordonnance et la médecine traditionnelle
- + La sécurité alimentaire
- + La résilience écologique et économique

C'est seulement lorsque celles-ci se rarefont que le lien devient plus évident. La diversité biologique, et tout ce qu'elle procure, est en fait notre police d'assurance naturelle dans un monde qui change constamment, et souvent de façon radicale et imprévisible.

Le cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité : Mettre à profit des décennies de collaboration fédérale-provinciale-territoriale.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont depuis longtemps conjugué leurs efforts pour se consacrer à la préservation de la biodiversité du Canada. Ensemble, ils ont conçu un plan pour la conservation et l'utilisation durable des ressources vivantes du Canada : la Stratégie canadienne de la biodiversité. Certaines provinces et certains territoires se sont dotés de leur propre stratégie en matière de biodiversité.

Le cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité à la fois complète et met à profit ces travaux. Il servira à définir et à lier les priorités actuelles et futures, à faciliter la participation des Canadiens à la planification et à la mise en oeuvre des travaux et à rendre compte des progrès accomplis.



CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ :

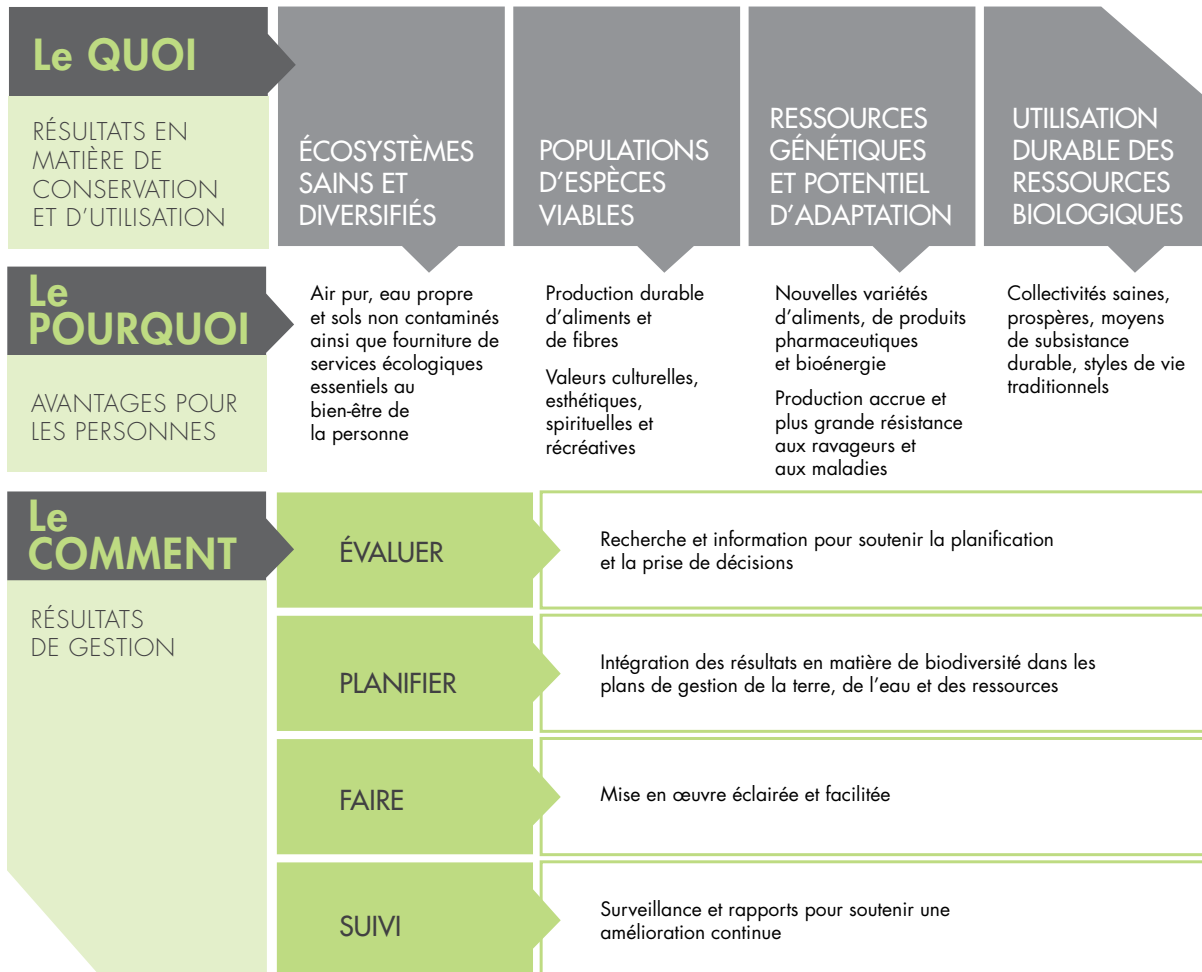
« LE POURQUOI », « LE QUOI » « LE COMMENT »

VISION :

Une société qui vit et évolue en harmonie avec la nature, qui apprécie la vie sous toutes ses formes, qui ne prend de la nature que ce qu'elle peut donner sans s'appauvrir et qui laisse aux générations futures un monde dynamique et nourricier, riche dans sa biodiversité biologique (Stratégie canadienne de la biodiversité).

MISSION :

Travailler ensemble à la préservation des biens naturels du Canada et à l'enrichissement de la vie des Canadiens.





RÉSULTATS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ : **CE QUE** NOUS VOULONS ACCOMPLIR

Écosystèmes sains et diversifiés :

La réduction des impacts sur les humains et la restauration des écosystèmes endommagés accroissent la productivité et la résilience de nos écosystèmes et préservent les produits et les services essentiels à notre bien-être.

Populations d'espèces viables :

Le maintien de la structure et de la fonction des écosystèmes nécessite tout l'ensemble des espèces indigènes. La conservation au niveau des écosystèmes préserve la plupart des espèces, mais des efforts particuliers doivent être déployés pour certaines.

Ressources génétiques et potentiel d'adaptation :

La diversité génétique est la police d'assurance de la nature. Elle contribue à une production accrue, à la résilience écologique et crée des perspectives d'innovation future.

Utilisation durable des ressources biologiques :

La production et la consommation écologiques de ressources naturelles contribuent à des emplois stables, à des styles de vie traditionnels, à la sécurité alimentaire et à la santé humaine à long terme.

CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ :
« LE QUOI »

« Le QUOI »

CONSERVATION ET RÉSULTATS DE L'UTILISATION

ÉCOSYSTÈMES SAINS ET DIVERSIFIÉS	POPULATIONS D'ESPÈCES VIABLES	RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET POTENTIEL D'ADAPTATION	UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES
<p>Des écosystèmes productifs, résilients et diversifiés capables de se rétablir et de s'adapter</p> <p>Restauration des écosystèmes endommagés</p>	<p>Tout l'ensemble des espèces indigènes nécessaires au maintien de la fonction écosystémique</p> <p>Amélioration de la situation des espèces en péril</p> <p>Aucune nouvelle disparition d'espèces attribuable à l'activité humaine</p> <p>Maintien des assemblages d'espèces dans leurs régions écologiques</p>	<p>Tout l'ensemble de la diversité génétique de toutes les espèces (domestiques et sauvages) in situ et ex situ</p> <p>Répartition géographique des espèces nécessaires pour assurer le potentiel d'adaptation</p>	<p>Production et consommation des ressources naturelles en respectant les limites et les seuils écologiques afin de soutenir la capacité économique, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire locale et la santé humaine</p> <p>Disponibilité des connaissances, des innovations et des pratiques locales et propres aux Autochtones concernant les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques</p>

COMMENT Y PARVIENDRONS-NOUS : EN UTILISANT **UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE ET DE GESTION ADAPTÉE** POUR OBTENIR DES RÉSULTATS COMMUNS

Dans une approche écosystémique, les objectifs écologiques sont pris en compte en même temps que les objectifs économiques et sociaux. Les avantages sont placés au premier plan et au centre des décisions qui sont prises.

La **gestion adaptée** est le processus cyclique d'évaluation, de planification et de prise de décisions, puis de la mise en oeuvre et du suivi afin de vérifier si les solutions de gestion aux problèmes s'améliorent avec le temps, compte tenu des nouvelles connaissances et de la meilleure information dont on dispose.

LE « COMMENT »



UN ENGAGEMENT À **FAIRE PARTICIPER LES CANADIENS** À L'OBTENTION DE RÉSULTATS COMMUNS

L'adoption d'une approche davantage axée sur les résultats, qui fera participer les Canadiens d'une manière plus directe, sera un processus graduel, qui nécessitera la participation de tout le monde. Les gouvernements se sont engagés à prendre une initiative exemplaire dans ce sens, en donnant aux Canadiens la possibilité :

- + de mieux comprendre la valeur de la biodiversité et le rôle des systèmes naturels pour la sauvegarde de la sécurité et de la santé de nos collectivités, le maintien des emplois et des modes de vie traditionnels et la création de choix et de possibilités pour l'avenir;
- + de recevoir et d'obtenir de l'information sur l'état des forêts, des terres agricoles, des océans, des eaux intérieures et des écosystèmes arctiques du Canada;
- + de devenir des partenaires dans l'élaboration et la réalisation de la vision et des objectifs à long terme pour les collectivités naturelles qui sauvegardent la santé et la prospérité de ce pays.



**BUTS ET OBJECTIFS
CANADIENS POUR
LA BIODIVERSITÉ
D'ICI 2020**

Préambule

Afin d'atteindre leurs résultats à long terme en matière de biodiversité, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont développé les nouveaux buts et objectifs à moyen terme suivants. Ces buts et ces objectifs non-contraignants décrivent les résultats à atteindre grâce aux efforts collectifs d'une variété d'intervenants tant publics que privés dont les actions et les décisions ont un impact sur la biodiversité. Les gouvernements doivent faire leur part mais ils ne peuvent agir seuls.

La mise en œuvre des buts et des objectifs reposera sur une participation significative, pleine et effective des peuples autochtones, incluant les peuples des Premières nations, Inuits et Métis. À cet égard, alors que les connaissances traditionnelles autochtones et l'utilisation coutumière des ressources biologiques sont soulignés plus précisément dans

les objectifs 12 et 15, les connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques des communautés autochtones sont pertinentes aux fins de mise en œuvre de l'ensemble des buts et des objectifs du Canada en matière de biodiversité, tout comme l'est l'utilisation coutumière des ressources biologiques compatible avec leur conservation et leur utilisation durable.

Les collectivités locales, les gouvernements urbains et régionaux, les entreprises et l'industrie, les groupes de conservation et d'intendance, les établissements d'enseignement et scientifiques et les citoyens peuvent tous également apporter leur contribution. Les Canadiens sont invités à s'engager à faire leur part et à partager les résultats de leurs efforts.





BUT A

D'ICI 2020, LES TERRES ET LES EAUX CANADIENNES SONT PLANIFIÉES ET GÉRÉES AU MOYEN D'UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE POUR SOUTENIR LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES CONTEXTES LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX.

Objectif 1

D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones côtières et marines sont conservées par l'entremise de réseaux d'aires protégées, et d'autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies.

Objectif 2

D'ici 2020, les espèces qui sont en sécurité demeurent en sécurité, et les populations d'espèces en péril inscrites dans le cadre des lois fédérales affichent des tendances qui correspondent aux programmes de rétablissement et aux plans de gestion.

Objectif 3

D'ici 2020, les terres humides du Canada sont conservées ou améliorées afin de soutenir leurs services écosystémiques grâce à des activités de rétention, de restauration et de gestion.

Objectif 4

D'ici 2020, les considérations en matière de biodiversité sont intégrées dans la planification municipale et les activités des principales municipalités à travers le Canada.

Objectif 5

D'ici 2020, la capacité des systèmes écologiques canadiens à s'adapter aux changements climatiques est mieux comprise, et des mesures d'adaptation prioritaires sont en cours.

BUT B

D'ICI 2020, LES PRESSIONS DIRECTES ET INDIRECTES DE MÊME QUE LES EFFETS CUMULATIFS SUR LA BIODIVERSITÉ SONT RÉDUITS ET LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES DU CANADA SONT PLUS DURABLES.

Objectif 6

D'ici 2020, des progrès continus sont réalisés en matière de gestion durable des forêts du Canada.

Objectif 7

D'ici 2020, les paysages exploités agricoles fournissent un niveau stable ou amélioré de biodiversité et de capacité d'habitat.

Objectif 8

D'ici 2020, toute forme d'aquaculture au Canada est gérée dans le cadre d'un régime scientifique qui préconise l'utilisation durable de ressources aquatiques (y compris les ressources marines, d'eau douce et terrestres) par des moyens qui conservent la biodiversité.

Objectif 9

D'ici 2020, tous les stocks de poissons et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés de manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes.

Objectif 10

D'ici 2020, les niveaux de pollution dans les eaux canadiennes, y compris la pollution provenant d'un excès d'éléments nutritifs, sont réduits ou maintenus à des niveaux qui permettent des écosystèmes aquatiques sains.

Objectif 11

D'ici 2020, les voies d'invasion des espèces exotiques envahissantes sont identifiées, et des plans d'intervention ou de gestion fondés sur les risques sont en place dans le cas des voies d'invasion et des espèces prioritaires.

Objectif 12

D'ici 2020, l'utilisation coutumière par les peuples autochtones des ressources biologiques est maintenue, de manière compatible avec leur conservation et leur utilisation durable.

Objectif 13

D'ici 2020, des mécanismes novateurs visant à favoriser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité sont élaborés et mis en application.



BUT C

D'ICI 2020, LES CANADIENS ONT DE L'INFORMATION ADÉQUATE ET PERTINENTE RELATIVE À LA BIODIVERSITÉ ET AUX SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES POUR APPUYER LA PLANIFICATION DE LA CONSERVATION ET LA PRISE DE DÉCISION.

Objectif 14

D'ici 2020, la base scientifique relative à la biodiversité est améliorée et le savoir en matière de biodiversité est mieux intégré et plus accessible.

Objectif 15

D'ici 2020, les connaissances traditionnelles autochtones sont respectées, promues, et lorsque rendues disponibles par les peuples autochtones, informent de façon régulière, significative et efficace la prise de décisions en matière de conservation et de gestion de la biodiversité.

Objectif 16

D'ici 2020, le Canada dispose d'un répertoire complet des aires protégées qui comprend les aires de conservation privées.

Objectif 17

D'ici 2020, des mesures de capital naturel liées à la biodiversité et aux services écosystémiques sont développées à l'échelle nationale et des progrès sont accomplis relativement à leur intégration dans le système statistique national du Canada.

BUT D

D'ICI 2020, LES CANADIENS SONT INFORMÉS SUR LA VALEUR DE LA NATURE ET PARTICIPENT PLUS ACTIVEMENT À SON INTENDANCE.

Objectif 18

D'ici 2020, la biodiversité est intégrée dans les programmes d'études des niveaux élémentaire et secondaire.

Objectif 19

D'ici 2020, plus de Canadiens font des sorties en nature et participent à des activités de conservation de la biodiversité.



